

**MAIRIE DE CHANTESSE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni sous la présidence de Madame ORIOL Isabelle, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 Août 2022

Etaient Présents : 7

Madame Isabelle ORIOL, *Maire*

Monsieur Paul DURRIS, Monsieur TERMOZ Robert, Monsieur MEUNIER Christophe, *Adjoints*,

Monsieur TRUCHET Sébastien, Madame CLEMENT Laetitia,

Madame CAILLAT-VANGI Cécile *conseillers municipaux*

Absents : 4

Madame PUECH Perrine, Monsieur DUTRIAUX Stéphane, Madame FRISON Anne-Lise, Madame BESSOUD Noémie,

Secrétaire de séance : Madame CAILLAT-VANGI Cécile

**Numéro D2022-27**

**Objet : Délégation à Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, la responsabilité d'organiser et mettre à l'enquête publique unique en même temps que la carte communale et le zonage d'assainissement, le zonage pluvial.**

Madame Le Maire expose dans la continuité de la réalisation de la carte communale, et afin de mettre le dossier de la carte communale, du zonage d'assainissement et du zonage pluvial à l'enquête publique unique en application des articles L123-6 et R123-7 du code de l'environnement, qu'il est nécessaire de déléguer à la communauté de communes « Saint-Marcellin Vercors Isère communauté », la responsabilité d'organiser et mettre à l'enquête

publique unique en même temps que la carte communale et le zonage d'assainissement, le zonage pluvial dont elle a la compétence.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**ACCEPTE** de déléguer la responsabilité à la SMVIC d'organiser et mettre à l'enquête publique unique en même temps que la carte communale et le zonage d'assainissement, le zonage pluvial.

**AUTORISE** Madame le Maire à réaliser les opérations nécessaires à cette opération.

Publiée le 13 Septembre 2022

Envoyée en Préfecture le 13 Septembre 2022

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.**

**Pour Extrait conforme.**

**Le Maire**

**Isabelle Oriol**

